



Renouvellement titre de séjour conjoint de français

Par Anna601

Bonjour à tous,

Mon mari à ce jour détient un VLS- TS qui arrive à sa fin de validité le 24 octobre 2021. Après plusieurs essais on a enfin pu avoir un rendez vous à la sous préfecture d'Antony dans le 92 le 22 septembre sauf que voilà mon mari et moi nous avons quitter notre logement une semaine avant ce rendez vous, nous sommes héberger chez ma mère à Choisy Le Roi dans le 94. Nous nous sommes quand même rendu au rendez vous à Antony mais la dame du guichet à refuser son dossier car nous ne résidons plus dans le département concerner hors que sa ne fait qu'une semaine que nous avons déménager, nous avons tous les documents qu'il faut pour prouver notre vie commune à l'adresse où nous habitons il y'a une semaine maintenant. Et maintenant que nous sommes héberger chez ma mère a part une attestation d'hébergement nous avons aucun document à l'adresse de Choisy Le Roi (justificatif de domicile, bulletin de paie avec adresse commune, bail, quittance de loyer...)

Que dois- je faire ? Malgré que la dame de la sous préfecture d'Antony nous a conseillé de nous retourner vers la préfecture de Créteil nous n'avons pas les documents à la bonne adresse.

J'espère que j'ai été assez claire, excusez moi pour les fautes.

Merci bien.

Par Sandrinebroisier

Contactez moi a l'adresse suivante : sandrinebroisier@gmail.com